

# Annexe

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **7 (1898)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# ANNEXE

---

Le tirage du présent volume des *Actes* était fait lorsque nous ont été remises :

1° La lettre adressée par la Société jurassienne d'Emulation au haut Gouvernement de Berne, pour lui exposer le préjudice que causerait au Jura, quant aux recherches historiques, le transfert à Berne des archives de l'ancien Evêché de Bâle, conservées à Porrentruy ;

2° L'annexe que M. Folletête, avocat, à Porrentruy, désire publier dans ce volume et qui formera un complément naturel et logique au Poème patois *Les Paniers* dont une variante a été publiée dans les Actes de 1897.

---

**Au haut Gouvernement du Canton de Berne**

---

*Monsieur le Président du Conseil Exécutif,*

*Messieurs les Conseillers d'Etat,*

La *Société jurassienne d'Emulation*, réunie le 15 octobre 1898, à Moutier, en assemblée générale, pour sa 41<sup>e</sup> session, a décidé à l'unanimité de ses membres présents, de charger son bureau de faire part au haut Gouvernement du canton de Berne, de son profond regret au sujet de la décision prise par lui de transporter à Berne, les archives de l'ancien Evêché de Bâle.

La *Société jurassienne d'Emulation*, fondée en 1848, pour réunir en un faisceau toutes les forces intellectuelles du Jura, demeure fidèle à l'esprit de ses fondateurs, parmi lesquels figurent des hommes de la valeur des Stockmar, Thurmann, Trouillat et tant d'autres qui ont laissé un nom en Suisse, en élevant aujourd'hui la voix pour exprimer, avec ses regrets de voir disparaître momentanément sans doute, de la place qu'ils occupaient si naturellement au Château de Porrentruy, les monuments de notre histoire nationale, l'espoir que le Conseil Exécutif mieux informé, ne refusera pas de donner satisfaction à l'opinion publique, en faisant réintégrer à Porrentruy, dans les locaux si parfaitement aménagés de la tour du Coq, les archives du pays.

Il n'est en effet pas contestable que si d'une part, le droit de disposer des archives de l'ancien régime appartient à l'autorité supérieure du canton, il existe cependant, à côté de ce droit, des raisons de haute convenance et d'utilité publique, pour maintenir au sein même du pays qu'ils concernent, les documents historiques qui forment le fond même de son histoire.

Ces documents sont une véritable propriété jurassienne, sans qu'à côté de celà, le gouvernement cantonal soit exposé à rien perdre de sa puissance souveraine.

Ils ont toujours été considérés comme devant rester dans les locaux même que leur avait réservés la prévoyance des anciens souverains du pays, afin que nos historiens pussent les consulter sur place et sans frais.

C'est ainsi que l'histoire jurassienne s'est enrichie de l'ouvrage capital de Trouillat : *Les monuments de l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle*, publié avec les subsides accordés généreusement par le gouvernement de Berne, et dont le 5<sup>e</sup> volume a paru après la mort du père de notre histoire, grâce à la collaboration du doyen Vautrey. Ce dernier a de même publié, outre son *Histoire du collège de Porrentruy* et celle des *Evêques de Bâle*, six volumes de *Notices sur les villes et villages du Jura bernois*, composés avec le fruit de longues et laborieuses recherches dans les archives de la tour du Coq. Ce dernier ouvrage est actuellement continué par un membre de notre Société, M. le curé Daucourt, lequel a comme tous nos historiens, puisé ses renseignements dans le

fond si riche et si abondant de nos archives de l'ancien Evêché. Nous pourrions citer bien d'autres noms encore, connus dans le monde des lettres, Quiquerez, Xavier Kohler, le zélé secrétaire de notre Société pendant plus de vingt années, Saucy, et parmi les vivants, les ouvrages de Stouff sur le *pouvoir temporel des princes-évêques de Bâle*, et ceux du dernier archiviste, l'*Histoire du régiment du prince évêque de Bâle au service de France*, etc.

Tous ces auteurs ont compulsé les dossiers des archives de Porrentruy, pour donner au public des ouvrages qui sont une importante contribution à notre histoire nationale encore trop peu connue, et l'on peut affirmer sans crainte d'exagération, qu'à l'heure présente, nous n'aurions aucune de ces œuvres, si les archives de l'ancien Evêché de Bâle étaient demeurées enfouies à Berne, et si nos historiens n'avaient pas eu l'occasion de puiser à pleines mains, sur place, et par conséquent sans notable déplacement et surtout sans frais, dans les trésors abondants que nous a laissé l'ancien régime.

Comme le disait avec une vérité saisissante à la réunion de Moutier, l'un de nos membres les plus distingués, M. le professeur Virgile Rossel, par l'enlèvement des archives de Porrentruy, *on nous prive de l'outil le plus utile à nos travaux*. En effet, il ne faut pas s'abuser. Malgré toute la complaisance que pourront apporter les préposés à la conservation de nos archives dans la capitale, leur étude en sera rendue si pénible, et entourée de tant d'inconvénients, de pertes de temps, de frais, de déplacements importuns, qu'elles ne seront plus visitées comme elles l'étaient auparavant.

D'ailleurs, ce n'est guère que dans le pays même qu'elles concernent, qu'elles peuvent être étudiées avec fruit, comprises et appréciées comme elles méritent de l'être. A ce point de vue, notre histoire locale surtout reçoit pour ainsi dire le coup de mort. Cette partie des archives de l'ancien Evêché, qui ne concerne qu'une contrée restreinte, ne peut avoir de valeur et d'importance que dans le pays même, et les gens du pays seuls en feront l'objet de leurs études et de leurs recherches. Mais pour celà, il faut que les archives soient facilement accessibles à cette catégorie de chercheurs, ce qui ne

pourra se faire à Berne, déjà parce que les documents sont souvent épars dans différentes liasses catégorisées sous d'autres rubriques, et qu'on ne trouvera plus le fil conducteur dans une autre organisation nécessitée par la configuration des nouveaux locaux, où seront aménagées les archives de Porrentruy.

Si nous ajoutons à ces considérations, le sentiment pénible avec lequel le peuple jurassien a vu l'enlèvement des archives, et les protestations nombreuses dont la presse de tous les partis s'est faite l'écho, même au delà de nos frontières cantonales, nous aimons à nous persuader que le Conseil Exécutif ne refusera pas de soumettre cette affaire à un examen approfondi, en tenant compte des vœux nettement exprimés par l'opinion jurassienne.

Il appartenait à la *Société jurassienne d'Emulation* de se faire l'interprète de ces vœux et de ces sentiments, en suppliant le Conseil Exécutif, de leur donner généreusement et sans arrière-pensée, la satisfaction qu'ils réclament.

Nous sommes convaincus qu'en le faisant, le haut gouvernement de Berne s'acquerrait des titres éclatants à la reconnaissance de notre Société et à celle du Jura tout entier.

Veillez agréer, M. le Président et MM. les Conseillers d'Etat, l'assurance de notre haute considération.

Au nom de la *Société jurassienne d'Emulation* :

*Le Secrétaire,*

Adrien KOHLER, avocat.

*Le Président,*

E. BALIMANN, avocat.



# A propos du poème patois des Paniers

---

En publiant l'an dernier dans les *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, une nouvelle version de l'œuvre du curé Raspieler, nous faisons observer quelle transformation ont subi les idiomes patois depuis un siècle. C'est à tel point que la lecture du texte des *Paniers* est rendue assez pénible par l'abondance des expressions surannées ou tombées en désuétude, que l'on ne comprend plus guère aujourd'hui.

Pour faciliter l'intelligence du texte original, nous avons pensé devoir faire suivre l'ouvrage d'un glossaire qui se trouve à la fin de l'exemplaire publié dans le dernier volume des Actes de cette Société. Mais, par suite d'une circonstance fortuite, cette adjonction a été malheureusement omise. Nous réparons actuellement cette omission.

Nous savons d'ailleurs que les amateurs de littérature patoise attendent la publication du petit glossaire dont nous avons signalé l'existence dans la préface du poème.

Il est fâcheux que ce glossaire soit restreint à un petit nombre d'expressions les plus caractéristiques, que son auteur désigne comme les plus obscures, et qu'il n'ait pas jugé à propos de donner la traduction de tous les termes patois employés par l'auteur des *Paniers*. C'eût été un complément naturel de l'œuvre. Tout abrégé que soit le glossaire que nous publions ci-après, il est cependant de nature à combler, au moins partiellement, une lacune, en nous donnant l'explication de termes et d'expressions abandonnés par le patois moderne. Au point de vue philologique, il y a donc intérêt à fournir à la science, cette modeste contribution, en attendant le dictionnaire des patois, dont on nous promet depuis longtemps la publication.

Le lecteur n'oubliera pas que le poème des *Paniers* est écrit dans le patois du fond de la vallée de Delémont. Nous avons déjà indiqué quelques-uns des caractères généraux qui différencient cet idiome des idiomes similaires de l'ancien Evêché de Bâle. Le patois delémontain est en général plus doux que le patois ajoulot : ses terminaisons sont plus euphoniques. Le mot *bairdelui* (bavarder) devient en ajoulot *baidgelai* ; *bairdé* (bavard) devient *baidgé* ; *pairti* (parti) devient *paitchi*. Il est très admissible de supposer que le curé Raspieler, bien qu'originaire de Porrentruy, et possédant par conséquent le patois d'Ajoie, ait préféré l'idiome vadais pour son poème, comme se prêtant mieux à la langue poétique. Dans l'étude fort intéressante sur les patois de Mary-Lafont (de la *Société des antiquaires de France*) publiée dans le grand ouvrage *Le Moyen-Age et la Renaissance*, l'auteur prend pour type des patois de l'ancien Evêché de Bâle, celui de la Vallée de Delémont.

Il est grand temps de recueillir tous les documents du passé pouvant se rattacher à l'étude scientifique de nos patois. Ces idiomes particuliers devront tôt ou tard céder au grand courant d'unification et de nivellement qui s'accroît de plus en plus un peu partout. Cette étude se poursuit actuellement avec ardeur en Suisse. et elle nous dotera sans doute, nous l'espérons du moins, d'une œuvre pareille à celle de l'*Idiotikon* des dialectes de la Suisse allemande, subventionnée par la Confédération, et qui se poursuit avec la collaboration des professeurs de nos universités et le dévouement de savants modestes qui considèrent avec raison cette œuvre comme un véritable monument national.

C. F.



## Explication des termes les plus obscurs

### du poème des PANIERS



#### A

Aibage. . . . .	En abondance.
Aiquiëlozai . . . . .	Attirer à soi.
Airbois . . . . .	Arc en ciel.
Ambrlodai . . . . .	Emboiser.
Aissuë . . . . .	Délicate.
Aissutenan . . . . .	Douillette.
Aivretchi . . . . .	Mettre à couvert.

#### B

Bairdelai . . . . .	Bavarder.
Baittaiye . . . . .	Battant de cloche.
Bellevois . . . . .	Longtemps.
Bertai . . . . .	Etonné, surpris.
Beuguïelet . . . . .	Un lacet.
Beyonnai . . . . .	Rouler par terre.
Borron. . . . .	Le rhume.
Bottaye ai laicé . . . . .	Mamelle, sein (bouteille à lait).
Boussenië. . . . .	Cheminement de taupe, taupinière.
Bouic en bouëse. . . . .	De travers, à rebours.
Briezai. . . . .	Courir ça de là.

#### C

Cambisai . . . . .	Culbuter.
Cambisse . . . . .	Une chute.
Chiesse . . . . .	Diantre ! corbleu !
Chôche m'y . . . . .	Souffle au derrière.
Chu . . . . .	Debout, dessus.



Ciellot . . . . .	Ici.
Cigangnië . . . . .	Secouer.
Clokat . . . . .	Le hocquet.
Colleure . . . . .	Colère
Conféssou . . . . .	Confesseur.
Coquenâle . . . . .	La croupière.

**D**

Dainnin . . . . .	Belle-mère.
Dégonchai . . . . .	Se venger, se dégonfler.
Delicasse . . . . .	Dédicace.
Delozai . . . . .	Se plaindre
Dequiattraï . . . . .	Galopper.
Deran . . . . .	Marchandise.
Dezainâ . . . . .	Désordre.
Dérobai . . . . .	Se déshabiller, ôter sa robe.

**E**

Enmairci . . . . .	Empêcher.
Enquieux . . . . .	Aujourd'hui.
Entravai . . . . .	S'informer.
Entchairlodai . . . . .	Encharlatanner, ensorceler.
Enchevatrenai . . . . .	Entortiller.
Entrevâ . . . . .	En même temps (dans l'intervalle).
Envôti . . . . .	Entourer.
Epregâ . . . . .	Immuable, une souche.
Echaboudai . . . . .	Chasser dehors.
Echtanglai . . . . .	Debout avec un air fier.
Etreye . . . . .	Leste.
Etriô . . . . .	Un sorcier.
Evairran . . . . .	Jeune éventée, étourdie.
Evarteyië . . . . .	Déboîté.
Echenai . . . . .	Jetton d'abeilles.

**F**

Foeurechië . . . . .	Devant la maison.
Fogommaï . . . . .	Se méprendre.
Foiyon. . . . .	Beau-frère.
Freleutchië . . . . .	Danser, gambader.
Frevozai . . . . .	Marmelade rouge.
Friëmelô . . . . .	Mépriser.
Friëme. . . . .	Un poinçon.
Frebeyië . . . . .	Fourmiller.

**G**

Gapin . . . . .	Jeune amoureux, présomp- tueux.
Germeugië . . . . .	Soupçonner.
Getugië . . . . .	Châtier, punir.
Gonchai . . . . .	Ronger son frein, fâché.
Graichoiyië . . . . .	Badiner.
Graingnat. . . . .	Le groin.

**L**

Laigremai . . . . .	Verser des larmes.
Langairdai . . . . .	Médire
L'âtre hië. . . . .	L'autre jour.
Liain . . . . .	La cuisine.
Liebenai . . . . .	Mignarder, faire la cour.
Lonleu . . . . .	Parbleu.

**M**

Malaige . . . . .	Maladie, malaise.
Memïn . . . . .	Grand-mère.
Menne . . . . .	Mère.
Mezantai . . . . .	Manière.
Mirlicainton . . . . .	Huerlin, hurluberlu.
Mongrenan . . . . .	Grande quantité, monceau.
Mottenai . . . . .	Baiser.

**N**

Naivat . . . . .	Un bateau
Nicnaclai . . . . .	Branler.
Norain . . . . .	Ignorant.
Nouçat. . . . .	Dentelle.
Nunbin . . . . .	Niais, niaise
Noiratte . . . . .	Un merle.

**O**

Oeuyes couats . . . . .	Des yeux fripons.
Orange. . . . .	Une arange.

**P**

Paterasse . . . . .	La détresse.
Pementai . . . . .	Flairer, sentir.
Pi . . . . .	Chercher, quérir.
Poertche . . . . .	Un portail.
Potte . . . . .	La moue.

**Q**

Qualai . . . . .	Marcher tout doucement après, baguenauder.
------------------	---

**R**

Raime . . . . .	Voix tonnante.
Récremi . . . . .	Redoubler.
Redeu . . . . .	La colique.
Repiaintai. . . . .	Se tenir droit.
Repicadai . . . . .	Contrecarrer.
Resannai . . . . .	Retentir.
Roeuyië . . . . .	Etre pensif, méditer.
Rochië painse . . . . .	Se frapper la poitrine à <i>l'Agnus Dei.</i>
Rovië . . . . .	Rubiconde.

**S**

Selverge . . . . .	Belle-sœur.
Sirat . . . . .	Beau-père.
Sizolai . . . . .	Faire l'amour, se caresser.
Suchpaintion. . . . .	Soupçon.
Sordure ou sôdure . . . . .	Séduire.
Sospilai . . . . .	Soupirer.

**T**

Tairlairait. . . . .	Petit esprit, jeune étourdi, blagueur, extravagant.
Tchâfai . . . . .	Bagatelle.
Tchièvre loribê . . . . .	Un hibou.
Teusse. . . . .	Encor.
Traissië . . . . .	Prendre garde.
Treszallai . . . . .	Vermoulu.
Tronchai . . . . .	Triompher.
Tot tchâ . . . . .	D'abord, à l'instant (tout chaud).
Tzocraibce . . . . .	Dragée, sucrerie.
Torné . . . . .	Un sansonnet.
Toullai. . . . .	Jeter, lancer.

**V**

Velemouse . . . . .	Venimeuse.
Vouge . . . . .	Une serpe.
Vouique . . . . .	Ereinté.

**Y**

Yuhâ . . . . .	Egal, l'un comme l'autre.
----------------	---------------------------

